

AVIS DE RÉUNION et ORDRE DU JOUR
Commission Territoires

La commission **Territoires** se réunira le :

mercredi 16 octobre 2019 à 14h30
Ministère de l'Économie et des Finances
Bâtiment Vauban – **Salle 0064 Sud 1**
139 rue de Bercy 75 012 Paris
Métro : ligne 6 ou 14, arrêt Bercy

Les personnes intéressées sont invitées à *s'inscrire sur* cnis.fr



Merci aux participants de se munir d'une pièce d'identité et du présent avis de réunion.

Président : Pierre-Philippe COMBES, *Groupe d'Analyse et de Théorie Économique Lyon Saint-Étienne*

Rapporteurs : Michel DUÉE, *Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)*

Luc BRIERE, *Direction générale des collectivités locales (DGCL)*

Responsable de la commission : Cristina D'ALESSANDRO – 01 87 69 57 17

Renseignements : secretariat-general@cnis.fr – 01 87 69 57 02

Destinataires

- Membres du Bureau du Cnis
- Membres de la Commission Territoires
- Présidents et rapporteurs des commissions
- Directions régionales de l'Insee (pour information)

TSVP

La réunion de la Commission est prévue en deux temps. D'abord, un point d'information sera présenté. Puis, la Commission abordera son sujet principal : **Délimiter les territoires**, qui relève de l'avis n°3, mais aussi de l'avis n°7 (sur la mesure et l'analyse de la mobilité des personnes) du Moyen terme 2019-2023 du CNIS. Elle s'inscrit aussi dans la continuité des réflexions de la Commission du 16 mai 2018, qui portait sur la préparation de la nouvelle génération de découpages statistiques territoriaux. Il s'agit à cette occasion de faire le point sur les zonages et sur leurs usages.

La Commission fera le point sur l'offre de données actuelles, puis écoutera les besoins exprimés par des utilisateurs. Enfin, de nouvelles perspectives seront présentées, notamment faisant appel à de nouvelles sources. La discussion sera conduite par Pierre-Philippe Combes, avant la rédaction de l'avis.

Ordre du jour

Introduction – Pierre-Philippe Combes, Président de la Commission

1. Point d'information

Conclusions du pré-groupe de travail du Cnis sur les collectivités locales – Isabelle Anxionnaz, Secrétaire générale adjointe du CNIS

2. Sujet principal : Délimiter les territoires

Introduction : Pourquoi délimiter les territoires ? Quels zonages pour quels usages ? Rappel historique – Michel Duée, Chef du Département de l'action régionale, INSEE

2.1 Les nouvelles aires urbaines et unités urbaines : présentation de la méthode d'avancement - Vincent Loonis, Chef de la Division méthodes et référentiel géographiques, INSEE et Marie-Pierre De Bellefon, Responsable de pôle Analyses territoriales, INSEE Provence-Alpes-Côte d'Azur

2.2 La refonte de zones d'emploi : présentation de la méthode et de l'état d'avancement – David Levy, Référent scientifique, Département de l'action régionale, Direction de la diffusion et de l'action régionale, INSEE et Sandra Bernard, Cheffe de la Mission de l'action régionale, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, ministère du Travail

2.3 Les zonages des bassins de vie

2.3.1 Présentation de ce qui est possible et envisagé - David Levy, Référent scientifique, Département de l'action régionale, Direction de la diffusion et de l'action régionale, INSEE

2.3.2 L'apport des enquêtes mobilité du Cerema – Jélie Pelata, chargée de projets, Cerema

2.3.3 Utilisations du maillage en bassins de vie pour comprendre les dynamiques territoriales – Mohamed Hilal, Ingénieur de recherche, INRA, UMR CESAER Dijon

2.4 Le rural et les zonages agricoles

2.4.1 Les zonages agricoles – Catherine Fresson Martinez, Cheffe de la mission Diffusion des données, ministère de l'Agriculture et de l'alimentation

2.4.2 Une multiplicité d'approches du rural dans les politiques publiques ciblant ces approches – Brigitte Baccaïni, Sous-directrice de l'observation et des analyses statistiques, CGET, ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

2.5 Une nouvelle grille de lecture pour le logement : la maille habitat – Jérôme Harnois, Sous-directeur des statistiques du logement et de la construction, CGDD/SDES

2.6 Avis de la Commission - Isabelle Anxionnaz, Secrétaire générale adjointe du CNIS

Conclusion - Pierre-Philippe Combes, Président de la Commission

Les documents préparatoires sont disponibles sur [le site du Cnis](#).